

Nous avons été reçus avec la Fédération F.O de l'Équipement des Transports et des Services et le SNPNC-FO par le Ministre des Transports le jeudi 12 janvier 2023.

Réforme injuste et mensongère

Nous avons exprimé notre rejet de la réforme présentée et expliqué nos positions comme :

- 🔄 Développer l'emploi des jeunes.
- 🔄 Subordonner les aides aux entreprises à de l'embauche et au maintien des seniors dans l'emploi.

Nous avons dénoncé la non prise en compte de la pénibilité dans notre secteur. **Horaires décalés**, port de charges dans des positions non ergonomiques, exposition au bruit et aux gaz de combustion du kérozène...

De plus, avec les baisses d'effectifs et les réductions de coûts, même des sociétés comme Air France ne savent plus proposer des postes aux salariés dont la santé a été fragilisée.

Les pensions baisseront mécaniquement. Les salariés de première et seconde ligne si utiles lors de la crise seront les premiers sacrifiés de cette réforme.

Concurrence déloyale

Nous avons rappelé que l'Europe permet aux compagnies Low-cost de pratiquer le dumping social et fiscal.

Nous avons à nouveau dénoncé l'ineptie économique et stratégique de l'accord de ciel ouvert entre le Qatar et l'Europe. Notre position est confortée par l'enquête mettant à jour de fortes sommes en cash découvertes chez des députés européens.

L'accord avec le Qatar ne contient aucune contrainte pour Qatar Airways !

La France ne se dote pas des moyens de contrôle pour sanctionner les abus des compagnies Low-costs.

Tout cela se traduit par des reculs sociaux et l'affaiblissement des compagnies aériennes françaises.

Au bout du bout, ce sont les salariés et les contribuables qui paient le prix fort.

Le transport aérien, un secteur stratégique

Nous avons appuyé sur l'importance pour l'Etat de disposer de compagnies aériennes françaises fortes. Cela passe par des mesures de protection contre la concurrence déloyale mais pas seulement.

Il faut absolument rendre nos aéroports et particulièrement le HUB de Roissy plus efficaces et attractifs. Tous les acteurs doivent en être convaincus, l'Etat et ADP en premier lieu !

Enjeux de la transition écologique

Même si le transport aérien est l'acteur le plus facile à montrer du doigt, chacun sait qu'il ne participe qu'à une très faible partie des émissions de gaz à effet de serre. Il n'empêche que nous sommes convaincus que le transport aérien doit impérativement s'engager dans une spirale vertueuse. Air France s'y inscrit pleinement et les choses ont beaucoup évolué.

Cependant, il ne faut pas sacrifier les salariés sur l'autel de l'écologie. Les transitions se préparent et doivent être soutenues.

Du fait de l'image véhiculée par notre activité, les grands groupes réduisent drastiquement leur politique de voyage. Cela se traduit par une baisse des voyages pour motif affaire (clientèle à haut niveau de recettes unitaires). Ce phénomène vient percuter les surcoûts engendrés par l'utilisation du SAF (Sustainable Aviation Fuel). Ces nouveaux carburants doivent se démocratiser avec l'ambition que cela ne se substitue pas aux cultures nourricières.

Le ministre a immédiatement constaté que nous ne serions pas d'accord sur le dossier des retraites. Et nous lui avons confirmé que les salariés étaient mobilisés et que **FO** était déterminé.

Sur les sujets plus précis de l'aérien, il a pris nos demandes. Il s'est engagé à remplacer rapidement le départ de l'inspectrice du travail à Orly et a parlé d'un projet de créer une équipe renforcée pour opérer les contrôles des opérateurs aériens.

Sans surprise, Il attend la fin de la procédure judiciaire concernant le scandale qui entache de corruption des élus européens et le Qatar.

Nous continuerons à porter partout où nous le pourrons les revendications Force ouvrière pour défendre les salariés du transport aérien.

Le prochain rendez-vous de ce combat est le 31 janvier pour une nouvelle journée de mobilisations, de grèves et de manifestations contre la réforme des retraites.

Nous reviendrons rapidement vers vous sur les détails des actions à venir.

Christophe Malloggi
Secrétaire général



01.41.56.04.52



bureaucentral@sgfoaf.fr



www.foairfrance.fr